

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 23/06/2025
ID : 022-212203277-20250619-DELIB_202506_01-DE

SEANCE DU 19 JUIN 2025 N°1

L'an DEUX MIL VINGT-CINQ le DIX-NEUF JUIN à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Loïc LORRE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

PRESENTS : M. Loïc LORRE, Mme Nicole LEMUE, M. Olivier JAVAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOUQUIERE, M. Jean-Yves BEAULIEU, M. Michel COQ, Mme Stéphanie BOTREL, Mme Noémie PRIOU JAMOT, M. Philippe BRENELIERE, Mme Sandrine LACORRE, Mme Anne MAILLOUX, Mme Ghislaine LE BIAVANT, Mme Anne-Laure LEGENTIL, M. Michel BROCHARD, M. Jean-Luc PRENEAU, Mme Céline MARTIN AGISSON, M. Michel FROMONT.

EXCUSES :

M. Philippe ROUXEL, ayant donné procuration à Mme Ghislaine LE BIAVANT, Mme Virginie GOUMONT, ayant donné procuration à M. Jean-Luc PRENEAU.

Mme Nicole LEMUE a été désignée **secrétaire de séance**.

Convocation du 13 juin 2025

1– TARIFS CANTINE GARDERIE CENTRE DE LOISIRS ET ACTIVITES

Vu l'avis de la commission affaires sociales et périscolaires et de la commission affaires scolaires du 3 juin 2025,

Propositions de tarifs à partir du 1er septembre 2025 :

Garderie

Quotient Familial - identique à l ALSH		Journée (sauf mercredi)	Matin	Soir	Goûter
QF < à 1000 €	1 ^{er} enfant	3.5	1.2	2.5	0.45
	2 ^{ème} enfant et suivant	3.1	1	2.3	
1001€ < QF < 1300 €	1 ^{er} enfant	4.1	1.5	3	0.45
	2 ^{ème} enfant et suivant	3.7	1.3	2.7	
1301€ < QF < 1800 €	1er enfant	4.3	1.6	3.2	0.45
	2 ^{ème} enfant et suivant	3.9	1.4	2.8	
QF > 1801 €	1er enfant	4,5	1,7	3,3	0.45
	2 ^{ème} enfant et suivant	4	1,5	2,8	

Cantine

Quotient Familial - identique à l ALSH		Repas cantine	Adulte(s)
QF < à 1000 €	1 ^{er} enfant	1	5,3
	2 ^{ème} enfant et suivant	1	
1001€ < QF < 1300 €	1 ^{er} enfant	3.5	

	2 ^{ème} enfant et suivant	2.8	Envoyé en préfecture le 23/06/2025 Reçu en préfecture le 23/06/2025 Publié le ID : 022-212203277-20250619-DELIB_202506_01-DE
1301€ < QF < 1800 €	1er enfant	3.8	
	2 ^{ème} enfant et suivant	3	
QF > 1801 €	1er enfant	4	
	2 ^{ème} enfant et suivant	3.2	
Tarif pour un repas apporté pris dans la cantine - dans le cadre d'un PAI suite à des prescriptions médicales		0,5 €	

ACCUEIL DE LOISIRS

		QF <1000	QF 1001 à 1300	QF 1301 à 1800	QF > 1801
Journée	1er enf. 2ème enf. et suivants	8,00 € 7,20 €	12,00 € 9,00 €	13,00 € 10,80 €	14,00 € 12,60 €
½ J avec repas	1er enf. 2ème enf. et suivants	6,50 € 5,85 €	7,50 € 6,75 €	8,50 € 7,65 €	9,50 € 8,80 €
½ J sans repas	1er enf. 2ème enf. et suivants	4,00 € 3,60 €	5,50 € 5 €	6,50 € 5,90 €	7€ 6.3 €
Tarif journée exceptionnelle				16.00 €	

La garderie : de 7h30 à 9 h et de 17h à 18 h30 (tarif : 1,60 € par créneau)

SEJOURS

	QF <1000	QF 1001 à 1300	QF 1301 à 1800	QF > 1801
Camp sur St Samson (tarif / jour)	13 €	16 €	18.50 €	20 €
Camp Extérieur (tarif / semaine)	90 €	125.00 €	145.00 €	150.00 €

Les tarifs pour camp extérieur sont valables uniquement pour des séjours à moins de 50 km sans moyen de transport collectif. Pour tout autre séjour, le tarif sera étudié en tenant compte du coût des transports

ANIMATIONS CULTURELLES OU SPORTIVES

Tarif annuel : enfant 36 € (12 € par trimestre), adulte 66 € (22 euros par trimestre)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 voix pour)

- Adopte les tarifs présentés ci-dessus

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Pour Copie Conforme.
Le Maire

Loïc LORRE



La secrétaire de séance
Mme Nicole LEMUE

